

# VOTRE AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT POUR LA RENTRÉE 2016

Étudiant résidant en foyer hors Crous



Étudiant résidant en foyer hors Crous



## Vous êtes étudiant

Vous êtes logé en Résidence universitaire  
non gérée par le Crous

Vous pouvez éventuellement bénéficier  
d'une aide au logement

### RENDEZ-VOUS SUR LE SITE CAF.FR POUR SAISIR EN LIGNE VOTRE DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT

Munissez-vous de :

- votre contrat de résidence ;
- votre relevé d'identité bancaire (Rib), nécessité d'avoir un compte bancaire en France ;
- le montant de vos ressources en 2014 ;
- le numéro d'allocataire de vos parents et leur Caf d'appartenance, si ils sont également allocataires ;
- une adresse mail valide.

### ATTENTION

- Si vous bénéficiez d'une aide au logement, vos parents ne percevront plus d'allocations de la Caf en votre faveur.
- Faites votre demande d'aide au logement dès l'entrée dans les lieux.
- Le droit à une aide au logement est ouvert en principe le mois suivant votre emménagement. Par exemple, si vous emménagez en septembre et que vous faites votre demande dès l'entrée dans les lieux, vous aurez droit à votre aide au logement à partir du mois d'octobre. Le paiement de votre première aide au logement s'effectuera entre le 5 et le 10 novembre.

septembre							octobre							novembre											
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim					
1	2	3	4	5	6	7	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	

Entrée dans le logement

Ouverture du droit AI Caf

Paiement de l'AI d'octobre

- Si vous avez des pièces justificatives à fournir, la liste sera indiquée sur la dernière page à la fin de la demande en ligne.
- Avant de démarrer votre démarche en ligne, vous pouvez estimer le montant de votre aide au logement dans la rubrique « Les services en ligne : estimer vos droits ».

# FAIRE SA DEMANDE EN QUELQUES CLICS, C'EST SIMPLE ET RAPIDE SUR CAF.FR

Si vous êtes déjà allocataire, rendez-vous sur l'espace Mon compte pour réaliser vos démarches.

Vous n'êtes pas allocataire :

The screenshot shows the CAF.fr homepage. At the top, there is a navigation bar with links: Qui sommes-nous ?, Presse, Partenaires / Bailleurs, Etudes et statistiques, International, Recrutement, Marchés, Vies de famille. Below this is a banner for 'Aide au logement étudiant' with a 'Visite guidée' button and a search bar. A green bar contains 'FIL INFO' and 'Le Caf finance les centres sociaux (227 millions d'euros)'. The main content area is divided into sections: 'Ma Caf' (Actualités, informations pratiques sur ma Caf, Votre code postal), 'Mon Compte' (Mes paiements, mes démarches, contacter ma Caf, Accéder), and three service cards: 'Vies de famille', 'Les services en ligne', and 'S'informer sur les aides'. The 'Les services en ligne' card has a highlighted link 'Faire une demande de prestation' with a box around it. To the right, there is a 'Même si vous gagnez ZÉRO, déclarez-le aux IMPÔTS' banner and a 'Publications' button.

→ Cliquez sur la rubrique « Faire une demande de prestation »

The screenshot shows the 'Aides et services' page on CAF.fr. The navigation bar is the same as in the previous screenshot. Below the banner, there is a search bar and a 'Visite guidée' button. The main heading is 'Aides et services' and the breadcrumb trail is 'Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation'. There are social media icons. The main content area is titled 'Faire une demande de prestation' and is split into two columns: 'Vous êtes allocataire' and 'Vous n'êtes pas allocataire'. The 'Vous n'êtes pas allocataire' column has a highlighted link 'Cliquez ici' with a box around it and a large black arrow pointing to it. Below this, there is a section for 'Pour la Prime d'activité :'. The text in this section states: 'Compte tenu de la forte affluence sur notre site, nous vous invitons à effectuer votre demande en dehors des périodes de pointe (fin de matinée et début d'après-midi). Pour information, toute demande de Prime d'activité effectuée jusqu'au fin mars 2016 permettra d'ouvrir un droit à compter de janvier 2016.' At the bottom, there is a link 'Pour tout savoir sur la prime d'activité'.



- Les services en ligne
- Estimer vos droits
- Faire une demande de prestation**
- Connaître vos droits selon votre situation
- S'informer sur les aides

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation

### Faire une demande de prestation

Vous souhaitez faire une demande de prestation

**Aides au logement**

- Prime à l'adoption et allocation de base
- Prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prestat)
- Complément libre choix d'activité
- Complément libre choix mode de garde
- Prime d'activité
- Demande de prestations familiales au changement de situation
- Allocation de soutien familial et tiers recueillant
- Aide au recouvrement des pensions alimentaires impayées
- Revenu de solidarité active (RSA)
- Allocation aux adultes handicapés
- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Allocation journalière de présence parentale
- Prime de déménagement
- Prêt à l'amélioration de l'habitat
- Prêt à l'amélioration de l'habitat, assistant(e)s maternel(le)s
- Affiliation à l'assurance vieillesse d'un aidant familial
- Bata : demande d'aide à la formation

#### Les demandes complémentaires

- Demande de versement direct - aides au logement
- Enfant(s) en résidence alternée - Déclaration et choix des parents
- Attestation de loyer ou de résidence en foyer



- Les services en ligne
- Estimer vos droits
- Faire une demande de prestation**
- Connaître vos droits selon votre situation
- S'informer sur les aides

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Aide au logement

### Aide au logement

Vous souhaitez faire [une simulation](#)

Vous souhaitez faire [une demande d'aide au logement](#)

Si vous avez déjà entamé cette démarche, vous pouvez [reprendre une demande en cours](#)

Quitter

→ Débutez votre démarche ou reprenez une demande en cours si vous l'avez sauvegardée

## Étape 1 « Conditions d'accès »

Renseignez les informations concernant votre logement

Qui sommes-nous ? • Presse • Partenaires / Bailleurs • Etudes et statistiques • International • Recrutement • Marchés • Vie de famille

Recherche

café-r Aides et services

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Demander l'aide au logement

Conditions d'accès Engagement Saisie Fin

Les services en ligne

- Estimer vos droits
- Faire une demande de prestation

Connaître vos droits selon votre situation

S'informer sur les aides

Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires

### Demande d'aide au logement

Vous êtes :  Locataire  En cité universitaire, résidence pour étudiants, foyer...

Quitter Continuer

Vous êtes logé en foyer, cochez « En cité universitaire, résidence pour étudiants, foyer... »

## Étape 2 « Engagement »

Lisez attentivement cet engagement.

## Étape 3 « Saisie »

- Renseignez les informations concernant votre situation et votre logement.
- Pensez à indiquer votre numéro de téléphone portable, pour recevoir votre mot de passe, dès votre demande validée.

**CONSEIL :** Vous pouvez sauvegarder votre demande et la reprendre plus tard. Vous recevrez un mail indiquant le numéro de sauvegarde de votre demande.

Quitter

Continuer plus tard

Continuer

## Étape 4 « Fin »

- Validez les informations que vous avez saisies pour enregistrer votre demande.
- Transmettez éventuellement les pièces justificatives demandées.

Après validation de votre demande :

- votre numéro allocataire vous est attribué. Il figure sur l'écran de fin.  
**Conservez-le précieusement.**

Conditions d'accès Engagement Saisie **Fin**

### Demande d'aide au logement

Si l'étude de votre dossier confirme que vous avez droit à l'allocation logement, le premier versement de la prestation sera effectué vers le 05/12/2015.

**Votre déclaration est bien enregistrée. Votre numéro allocataire est : XXXXXX**

Conservez-le bien, il vous sera demandé pour toutes vos démarches avec la Caf.  
Nous allons également vous faire parvenir un mot de passe provisoire (par sms si vous avez fourni un numéro de portable ou par courrier).  
Muni de votre numéro allocataire et de votre mot de passe, vous pourrez vous connecter à votre espace personnalisé "Mon Compte" du caf.fr pour transmettre des pièces ou consulter l'avancement de votre dossier.

Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous.  
Votre déclaration sera traitée dès réception des pièces justificatives demandées.

Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous  
Déclaration 15112015

**Les pièces justificatives attendues**  
Vous devez encore envoyer à votre Caf la ou les pièces justificatives suivantes :

Votre numéro allocataire et votre mot de passe vous permettront de vous connecter à l'espace « Mon compte ».

Nous vous conseillons d'enregistrer le récapitulatif de fin de demande.

## ASTUCES ET PRÉCISIONS

Situation familiale : **si vous êtes célibataire**

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Demander l'aide au logement

Conditions d'accès Engagement Saisie **Fin**

Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires

### Situation familiale de LOUISE MORIN

Célibataire  
 Séparée (après rupture de pacs ou de vie commune)  
 Séparée de fait (après mariage)  
 Séparée légalement  
 Divorcée  
 Veuve

\* Vous attendez un enfant :  Oui  Non

Personnes vivant à votre domicile

\* Nombre d'enfants et de personnes vivant également avec vous :

Cliquez pour modifier vos réponses

**Situation Familiale**

- Votre état civil
- Lieu de naissance
- Prestations autres organismes

Si vous vivez en colocation, indiquez 0

Quitter Continuer plus tard Continuer

- Saisie de l'adresse : la saisie d'apostrophe et d'accents est possible. Seuls les caractères spéciaux ne peuvent pas être saisis. Inscrire le numéro du bâtiment et de l'appartement.
- Saisie du RIB : inscrire obligatoirement le BIC, l'IBAN et la domiciliation bancaire (nom de la banque).
- Saisie des ressources :
  - > déclarez tous vos revenus perçus pour l'année demandée, qu'ils soient perçus en France ou à l'étranger. **Si vous avez des ressources nulles, cocher la case « Aucun revenu ».**
  - > **Les bourses attribuées sur critères sociaux ou dans le cadre d'Erasmus ne doivent pas être déclarées.**
- Saisie des informations sur l'organisme loueur :

Conditions d'accès Engagement Saisie

Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires

### Demande d'aide au logement

\* Vous êtes en résidence universitaire CROUS :  Oui  Non

\* Autre Résidence : Sélectionner

Si l'organisme loueur ne se trouve pas dans la liste, sélectionner "Autre".

Vous n'êtes pas dans une résidence Crous, cochez non puis sélectionnez votre résidence dans la liste déroulante. Si elle n'y figure pas, sélectionnez « Autre ».

## LES PIÈCES JUSTIFICATIVES INDISPENSABLES

Pièces justificatives à joindre :

- l'attestation de résidence complétée par votre responsable de résidence, **si elle vous est réclamée à la fin de la demande** ;
- vous êtes étudiant étranger, un justificatif d'identité et d'état civil (carte nationale d'identité ou passeport **et** acte de naissance), et ;
  - > si vous êtes ressortissant de la communauté européenne : un justificatif de scolarité, une copie de la carte européenne d'assurance maladie ;
  - > si vous êtes étudiant hors Union européenne : une copie du titre de séjour en cours de validité.

Vous pourrez transmettre vos pièces justificatives de manière dématérialisée sur [caf.fr](http://caf.fr) espace Mon compte ou via l'application mobile Caf-Mon compte.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous sur [caf.fr](http://caf.fr), la **page Facebook « Caf - Logement Etudiants »**, le **0 810 29 29 29** (du lundi au vendredi, de 9h à 16h30, service 0,06 € /mn + prix d'appel.

## VOS POINTS DE CONTACT AVEC LA CAF

### → Crij Rhône-Alpes

66 cours Charlemagne - Lyon 2ème

Présence technicien Caf : «Kfé coloc» **mercredi 31 août 2016 de 17h à 19h**

*PC en libre service pour saisie des dossiers*

### → Université Lumière - Lyon II

- **Campus Berges du Rhône** - 86 rue Pasteur - Lyon 7ème

Présence technicien Caf : **lundi 5 septembre 2016 de 11h à 14h**

- **Campus Porte des Alpes** - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron

Présence techniciens Caf : **mardi 6 septembre 2016 de 11h à 14h et**

**mardi 4 octobre 2016 de 9h30 à 13h30** (Maison des étudiants)

*Lors des permanences, PC en libre service pour saisie des dossiers*

### → Université Jean Moulin - Lyon III

- **Manufacture des Tabacs** - 6 cours Albert Thomas - Lyon 8ème

Présence technicien Caf : **mardi 20 septembre 2016 de 11h à 16h**

*Lors des permanences, PC en libre service pour saisie des dossiers*

### → Insa

4 allée Lumière - 69621 - Villeurbanne

Présence technicien Caf : **jeudi 29 septembre 2016 de 12h30 à 16h**

*PC en libre service pour saisie des dossiers*

### → École normale supérieure de Lyon

15 parvis Descartes - Lyon 7ème

Présence technicien Caf : **jeudi 1er septembre 2016 de 8h30 à 17h**

*Lors de la permanence, PC en libre service pour saisie des dossiers*

### → Auprès de vos lieux de vie étudiante - universités et grandes écoles

### → Students Welcome Desk

**guichet uniquement pour les étudiants internationaux**

Université de Lyon - 92 rue Pasteur – Lyon 7ème

**du 7 septembre au 28 octobre 2016** (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h)

*(fermetures exceptionnelles le 29 et 30 septembre 2016)*

*PC en libre service pour saisie des dossiers*

**CONSULTEZ LES BARÈMES DE L'AIDE AU LOGEMENT  
SUR [WWW.CAF.FR/MA\\_CAF](http://WWW.CAF.FR/MA_CAF)**